

PASICRISIE LUXEMBOURGEOISE

N° 3/2022

TABLE DES MATIERES

DOCTRINE

L'AUTO-BLANCHIMENT-DÉTENTION EN DROIT PÉNAL LUXEMBOURGEOIS

Rapport de stage effectué au sein de la direction « Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme » du ministère de la Justice du Grand-Duché de Luxembourg soutenu par Monsieur Pit MINDEN

657

JURISPRUDENCE

Divorce

1° Mesures provisoires prises en cours de procédure de divorce – Mesures relatives à la personne, aux aliments et aux biens des conjoints – Notion – Mesure de médiation – Délai de réflexion – Exécution provisoire de droit – C. civ., art. 234 ; NCPC, art. 590, 591, 1007-4, 1007-29, 1007-45 et 1007-58. 771

2° Mesures provisoires prises en cours de procédure de divorce – Mesures relatives à la personne, aux aliments et aux biens des enfants – Mesures portant sur l'exercice de l'autorité parentale – Notion – Droits et devoirs ayant pour finalité l'intérêt de l'enfant – Résidence habituelle et domicile – Droit de visite et d'hébergement – Droit de correspondance téléphonique – Contribution à l'entretien et à l'éducation de l'enfant – Exécution provisoire de droit – C. civ., art 372 et 374 ; NCPC, art. 590, 591, 1007-45 et 1007-58. 771

Lois et règlements

Principes d'interprétation – Interprétation littérale – Conditions – C. civ., art. 4. 753

Prescription

Interruption – Demande en justice – Déclaration de créance – Equivalence – C. civ., art. 2244. - **avec les conclusions du Parquet général** 744

Procédure civile et commerciale

1° Acquiescement – Exécution d'une décision – Condition – Manifestation sans équivoque de la volonté d'acquiescer – Exécution d'une décision frappée d'un pourvoi – Paiement par la caution – Acquiescement – Condition – NCPC, art. 571. - **avec les conclusions du Parquet général** 744

2° Appel – Jugement ayant accueilli l'exception de défaut de qualité – Infirmination – Effet dévolutif de l'appel – Obligation de statuer sur le fond – NCPC, art. 571. 753

3° Appel – Jugement avant dire droit – Juridiction d’appel – Pouvoir d’ouvrir le droit d’appel au-delà des prévisions légales (non) – Possibilité de vérification préalable si le jugement remplit les critères pour pouvoir faire l’objet d’un appel immédiat – NCPC, art. 579 et 580-1. 767

Régimes matrimoniaux

Changement – Formalités – Désignation de la loi applicable en cours de mariage – Convention de la Haye du 14 mars 1978 sur la loi applicable aux régimes matrimoniaux, art. 6, 11 et 13; C. civ., art. 1394. – **avec les conclusions du Parquet général** 737

Sociétés commerciales

1° Actionnaires minoritaires – Loi conférant le droit d’intenter l’actio mandati – Loi nouvelle – Application immédiate aux procès en cours – Loi du 10 août 1915, art. 444-2. 753

2° Actio mandati – Action minoritaire – Action ouverte à l’actionnaire paritaire – Loi du 10 août 1915, art. 444-2. 753

3° Actio mandati – Action minoritaire – Conditions – Vote préalable d’une décharge au profit des administrateurs (non) – Loi du 10 août 1915, art. 444-2. 753